



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 23 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 novembre 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 75

Nombre de procurations : 9

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Kildine BATAILLE	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Marien LOVICH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Monique BAYARD
Madame Christine MARTIN	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Nadjoud BELHADEF	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Adrien GUENE
Madame Brigitte POPARD	Madame Stéphanie MODDE	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Océane GODARD	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur David HAEGY	
	Monsieur Lionel SANCHEZ	

### Membres absents :

Madame Catherine VICTOR	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE

---

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

### **Stratégie de renaissance du vignoble métropolitain - Soutien à l'Association des Vignerons du Bourgogne Dijon**

C'est parfois compliqué à imaginer mais, jusqu'à ce que l'urbanisation repousse les vignes hors la ville dès 1850, on cultivait le raisin aux quatre coins de Dijon. L'architecture locale en garde la trace : le cellier de Clairvaux, l'ancienne échansonnerie du palais, l'église Saint-Philibert qui fut celle des vignerons de Dijon... Autant de témoignages d'une puissante histoire de moines, de ducs et de négociants à laquelle Dijon métropole a donné un nouvel avenir en créant les conditions de la renaissance d'une partie de son vignoble « disparu ».

Plus au nord de la Côte de Nuits, la côte dijonnaise répond en effet aux enjeux liés au réchauffement climatique. Les coteaux exposés Est et Sud-Est, au soleil levant, offrent de belles opportunités, orchestrées par la Métropole qui rachète des terres historiquement classées en AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) pour y faire cultiver de la vigne avec les précieux conseils de nombreux partenaires : la vingtaine de viticulteurs rassemblés au sein de l'Association des Vignerons du Bourgogne Dijon (AVBD), la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, mais aussi les syndicats viticoles (au premier chef le Syndicat des Bourgognes), le monde de la recherche (Université, INRAE) ou encore la Chaire Unesco « Culture et traditions du vin ».

Depuis le rachat en 2013 du domaine de la Cras par la collectivité – acte véritablement fondateur de cette politique de reconquête qui vise par ailleurs à limiter l'étalement urbain -, ce sont près de 50 ha de vignes qui ont ainsi été plantées, sur Dijon (dont le secteur de la Rente Giron et du côté des Valendons), Corcelles-les-Monts, Plombières-les-Dijon, Daix et Talant.

Au final, ce sont aujourd'hui des milliers de bouteilles de Bourgogne pinot noir et chardonnay qui sont aujourd'hui commercialisées, souvent même hors des frontières de l'hexagone.

L'ambition de cette renaissance viticole est également partagée avec les habitants autour de vendanges citoyennes, de paulées, de conférences, de publication d'ouvrages et tout récemment d'un nouveau temps fort au cœur de la Foire internationale gastronomique de Dijon avec 4 jours d'exposition-dégustation-vente au sein d'un Pavillon dénommé en forme de clin d'oeil « Bienvenue à Dijon-vignes ». Autant d'éléments dont se sont emparés les viticulteurs de ces nouvelles parcelles de vignes métropolitaines qui, engagés dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, sont parallèlement à la manœuvre pour monter un dossier de candidature auprès de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité). L'objectif ? Obtenir au sein de l'AOC Bourgogne une dénomination géographique complémentaire (DGC), le Bourgogne-Dijon.

Le fruit d'un travail collectif qui arrive à maturité mais qui s'appuie avant tout sur l'implication et le dynamisme de l'Association des Vignerons du Bourgogne Dijon qui a adressé à Dijon métropole en mai 2023 une demande de subvention.

Depuis sa création en 2020, cette association a déployé d'importants efforts pour la renaissance du vignoble dijonnais et, au titre de l'année à venir 2024, elle souhaite conduire son développement autour des axes suivants :

- la reconnaissance administrative et juridique pour l'obtention de la D.G.C BOURGOGNE DIJON,
- la cohésion et l'augmentation du nombre de vignerons s'engageant à planter (26 à ce jour),
- la collaboration entre les différents acteurs pour un développement harmonieux, autour d'un plan d'action permettant une bonne intégration des vignerons dans le tissu urbain.

Le budget total pour les actions prévues est compris entre 25 000€ et 30 000€. L'Association des Vignerons du Bourgogne Dijon souhaite pouvoir compter sur une aide de notre collectivité de 8500€, afin de :

- continuer à développer la communication sur la renaissance du Bourgogne Dijon, auprès des professionnels de la restauration, du vin et du tourisme régional, national et international, en lien avec les services de communication et de l'office du Tourisme de la métropole,

- bâtir autour de l'histoire du « marché aux vins de Dijon » un argumentaire consolidant l'image d'un Dijon viticole et, d'une façon plus générale, faire mieux connaître l'histoire de la vigne et des vigneronns des communes viticoles de la métropole,
- participer à la nouvelle organisation de la foire gastronomique au sein d'un Pavillon d'exposition-dégustation-vente dédié à cette renaissance du vignoble métropolitain,
- enfin, être extrêmement réactif lors de l'instruction INAO par la commission d'enquête nationale.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **de dire** que Dijon métropole soutient l'Association des Vignerons du Bourgogne Dijon ;
- **d'accorder** une subvention de 8 500 euros à cette association ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget 2023.

SCRUTIN	POUR : 84	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 9 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN